Image not found or type unknown

Discrimination et harcèlement moral psychologique

Par **Perin Florence**, le **23/06/2018** à **21:37**

Bonjour,
Mon message concerne une discrimination liée à mon âge et un harcèlement moral psychologique que je dois subir depuis plusieurs mois.
Je ne sais pas si je peux me permettre de demander des conseils à une personne sur ce forum, mais je vous en remercie d'avance. Voici les faits :
J'ai 61 ans, allocataire rsa. J'ai toujours respecté mes obligations, rvs, recherches d'emploi, mais la région où je vis est sinistrée par le chômage, et la référente sociale qui gère mon dossier n'en tient pas compte, ni Pôle Emploi, ni le Conseil Général. La formation que j'ai demandée a été refusée en raison de mon âge (la référente l'a elle-même écrit sur le rapport d'évaluation me concernant), et je subis depuis plusieurs mois des humiliations, dénigrement total de la personne, des paroles méprisantes à mon égard lors de chaque entretien. N'en pouvant plus, j'ai enregistré le dernier entretien qui le prouve. Elle m'a fait signer un contrat d'engagement réciproque, avec comme démarches un suivi psychologique et une demande de travailleur handicapé (j'ai signé sous la menace - je n'ai pas de preuve, car je n'avais encore compris qu'elle me tendrait un piège et je n'ai pas enregistré cet entretien, mais elle m'a contraint à le faire, en me disant que si je ne signais pas, elle m'enverrait travailler comme jardinier-paysager), à 61 ans, j'ai eu peur et j'ai signé. Je ne suis pas handicapée ni dérangée psychiatrique.En plein désarroi et ne sachant que faire, j'ai envoyé une lettre dénonçant ses agissements à son employeur, pour clauses abusives de contrat, discrimination et harcèlement psychologique, au Conseil Général et au fichier Adeli (où elle n'est pas inscrite).
Je suis convoquée début juillet à une commission pluridisciplinaire, pour un échange contradictoire, cette commission n'a de pluridisciplinaire que son nom, car elle est juge et partie. Les faits sont graves, je souffre de troubles du sommeil, je retourne tout en bouche depuis 6 mois, je n'ai plus de vie, je suis complètement anéantie.
Je n’ai donc pas suivi ces démarches que je dénonce comme abusives.
J’ai écrit un long courrier avec tous les détails à l’attention du Conseil Général, et j’ai également un enregistrement du dernier entretien.
J’ai essayé la diplomatie avant d'envoyer mon courrier, c'est-à-dire, expliquer que ma situation n’était pas simple, habitant dans une ville sinistrée par le chômage, et qu’avoir plus de 60 ans est une réalité économique, en vain…
Je pense que mon histoire est malheureusement banale, et vécue par des milliers de séniors en fin de droit.
J'ai l'intention de déposer une plainte au commissariat de police contre cette référente pour discrimination et harcèlement moral psychologique qui détruit complètement ma santé depuis 6 mois. J’ai appris que les enregistrements faits à l’insu de la personne étaient recevables devant un tribunal pénal.

Je remercie d'avance la personne qui pourra me permettre d'avancer dans cette affaire.
Florence Perin

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés